



Direction départementale des territoires
Service Environnement et risques
6, place de la Pyrotechnie
CS 20001
18019 BOURGES CEDEX

Tél. : 02 34.34.62.47
Fax : 02 34.34.63.04
E-mail : ddt-ser-bfen@cher.gouv.fr

Demande de certificat de capacité (CE R.413-25 à 27)

Je soussigné,, sollicite la délivrance d'un certificat de capacité pour la gestion d'un établissement d'élevage, de vente ou de transit d'animaux d'espèces de gibier dont la chasse est autorisée, correspondant à la (aux) qualification(s) suivantes(s) :

Espèce(s) : Grand gibier Petit gibier
Activité : Elevage Transit

Catégorie (indiquer celle qui vous convient) : A* B*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que j'apporte dans le dossier joint à la demande.

Fait à, le

Signature

- * **Catégorie A** : établissements dont tout ou partie des animaux qu'ils détiennent sont destinés directement ou par leur descendance à être introduits dans la nature.
- * **Catégorie B** : établissements dont tous les animaux qu'ils détiennent ont une autre destination, notamment la production de viande

Éléments du dossier :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Diplôme(s) obtenu(s)** :

Profession actuelle :

Note sur l'activité professionnelle passée en matière d'élevage de gibier (et éventuellement d'autres élevages),

Type et importance de l'(des) élevage(s) :

Niveau de responsabilité dans l'établissement :

.....

Nature des activités personnellement exercées :

.....

Joindre : - Photocopie de carte d'identité
- Tout justificatif des informations fournies : notamment attestations de diplôme, attestation de stage, relevés de cotisation M.S.A. ...

** Liste indicative (voir au verso)

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- BTSA productions animales et un an d'expérience professionnelle en élevage de gibier (dans la spécialité correspondant au certificat de capacité)
- BTA option « production » qualification professionnelle « conduite de l'exploitation, polyculture élevage » avec un support professionnel gibier (dans la spécialité correspondant au certificat de capacité)
- BEPA spécialité « élevages hors sol et spécialisés » avec deux ans d'expérience professionnelle en élevage de gibier, à un poste de responsabilité technique (dans la spécialité correspondant au certificat de capacité)
- BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) avec un module élevage de gibier.